Qui livra le trésor de Lescure pour échapper aux noyades de Nantes ?

Description

Dans les prisons de Nantes, il y avait un voiturier qui livra le trésor de Lescure, pour ne pas en Loire être jeté par les hommes de Carrier.[1]

Les mémoires de la marquise de La Rochejaquelein, succès de librairie dès leurs parutions, relatent les évènements que vécut Victoire de Donnissan épouse du célèbre général Vendéen, Louis de Salgues de Lescure. Elle deviendra marquise de La Rochejaquelein en épousant un frère cadet du généralissime Henri. Au gré des pages, elle y rapporte le début du soulèvement de 1793, la virée de Galerne et sa vie jusqu'à la pacification. De par cet ouvrage, et de ses multiples rééditions, nombre d'obscurs combattants, d'amis très chers, sont sortis de l'oubli. Mais quelquefois, par « tact », elle ne donne pas le nom de la personne citée. Ainsi dans un passage, elle indique comment une partie de sa fortune pourtant cachée fut découverte par les Républicains :

« (…) *Avant la guerre, j'avais fait cacher mon argenterie, qui était très considérable, par un vieux et fidèle domestique, nommé Lefèvre* (…) *le jour de l'incendie du château*[2], *j'eus l'impudence d'envoyer un commissionnaire, que je croyais sûr, pour savoir si ma grande cache d'argenterie avait été prise, de manière que je la lui indiquai. Depuis, lors des noyades de Nantes, étant au nombre des victimes, il dit savoir où était un trésor ; on le retira des bateaux, et dans une incursion, les Bleus le menèrent chez moi ; ils prirent l'argenterie et le reconduisirent au Bouffay, où il aurait péri également sans l'amnistie. Je lui aurais pardonné sa faiblesse, mais depuis, soit crainte, soit changement, il s'est jeté dans le parti révolutionnaire* »[3].

Par les documents d'archives, nous connaissons plus de détails sur ce « *commissionnaire* ». Voici donc l'histoire de cet homme qui s'appelait Jacques Bichon.

Son grand-père paternel était marchand de Niort, son père marchand poêlier avait épousé à Moncoutant Marie Françoise Claire Laneuville fille d'un employé dans les Fermes du Roi (elle avait comme oncle maternel Alexandre Texier notaire de Courlay.)[4]

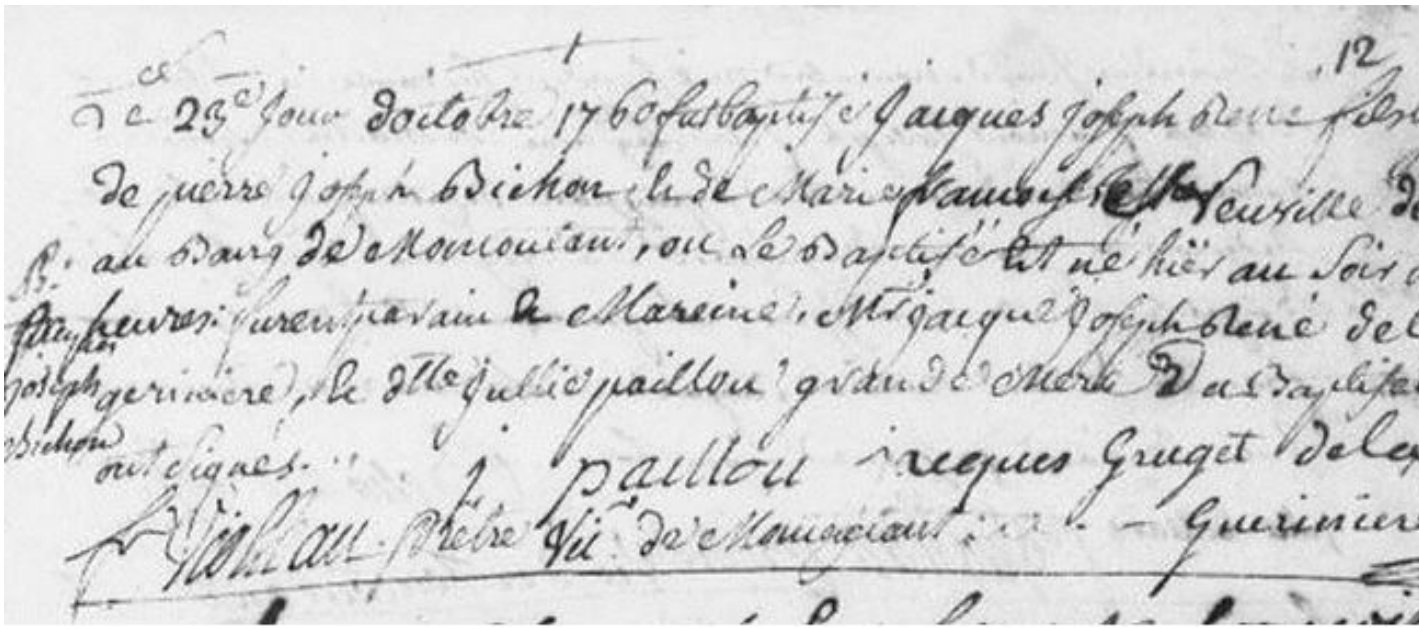

Jacques Bichon né en octobre 1760 à Moncoutant y épousa en 1782 à Marie (Perrine) Rabani (Rab
Boismé.[5]

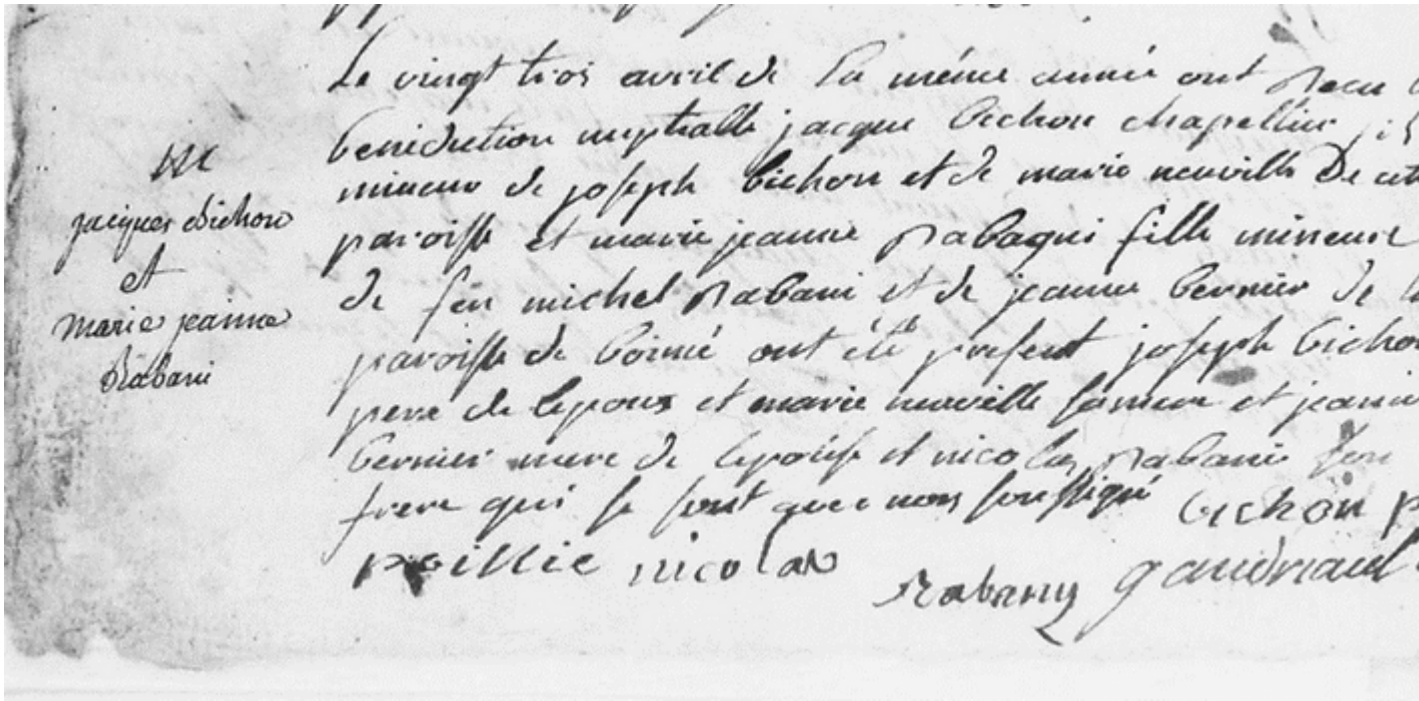

Mariage de Jacques Bichon

Il était chapelier à ce moment-là, mais lors de la naissance de son fils, Pierre-Joseph le 27 mai 1789[6], il était noté marchand[7].

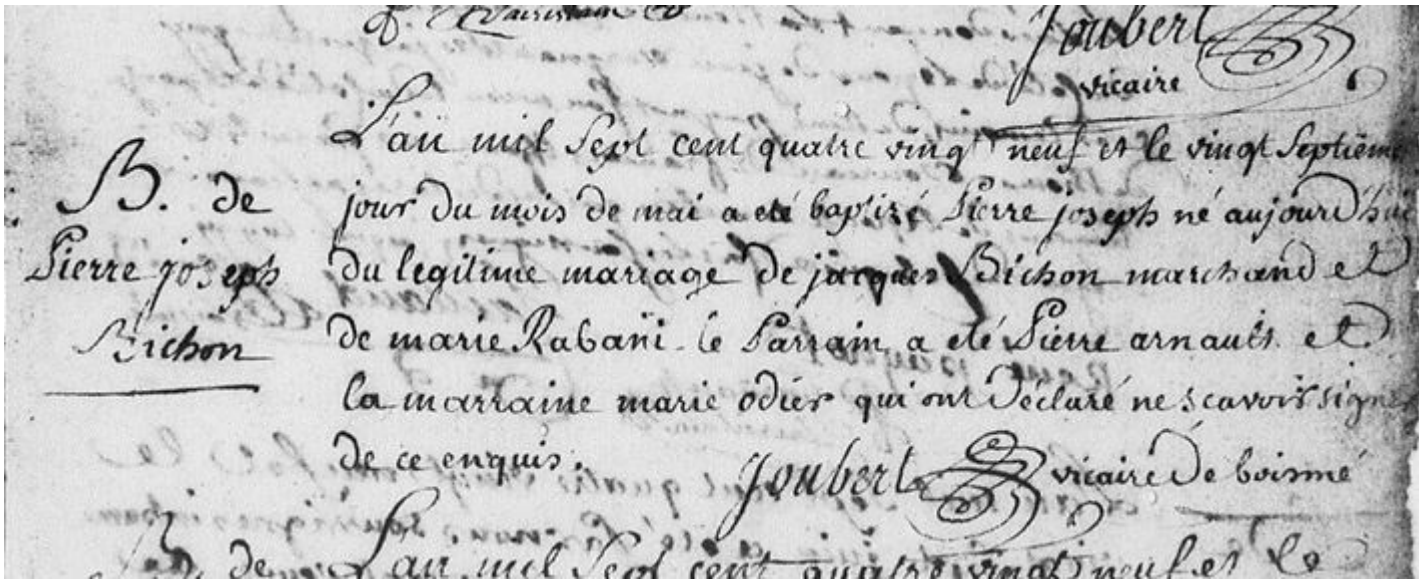
B. de Pierre joseph Bichon

L'an mil Sept cent quatre vingt neuf et le vingt Septième jour du mois de mai a été baptisé Pierre joseph né aujourd'hui du legitime mariage de jacques Bichon marchand et de marie Rabani le Parrain a été Pierre arnaud et la marraine marie odier qui ont Declaré ne scavoir signer de ce enquis. Joubert vicaire de boismé

Baptême d'un fils de Jacques Bichon

Toutefois, il indiquera en 1794 être voiturier, et il sera même noté voiturier d'une certaine Madame de Sauvaget.[8]
À la veille de la Révolution, il habitait donc Boismé, petite commune du nord des Deux-Sèvres où le château de Clisson était le lieu d'habitation de Madame de Sauvestre de Clisson, veuve Salgues de Lescure, grand-mère maternelle du futur général Vendéen. Ce dernier en hérita lors du décès de sa grand-mère, et ira s'y réfugier durant l'été 1792.

Comme de nombreux boisméens, il suivit certainement Lescure lors des combats. En effet, lorsque le deux juillet 1793, les troupes de Westermann brûlèrent le château de Clisson à Boismé ainsi que ses dépendances et greniers, la Marquise qui se trouvait à Châtillon-sur-Sèvre (aujourd'hui Mauléon) le fit aller vérifier discrètement si la cache dans le parc n'avait pas été trouvée.

Ruines du château de Clisson à Boismé au XIXe Siècle

Emporté dans la déroute qui suivit la bataille de Cholet, le 17 octobre 1793, comme quasi tous les

proches de Lescure, lui, sa femme et son fils traversèrent la Loire et participèrent à la virée de Galerne.

Après la terrible bataille du Mans du 12 et 13 décembre, les restes de l'armée essayèrent de franchir la Loire pour revenir dans leur région.

La bataille du Mans par Jean Sorieul

Mais le 16 décembre, à Ancenis, hormis pour Henri de la Rochejacquelin, Stofflet et une poignée d'hommes, ce fut un échec. Ceci fit réaliser à bon nombre que c'était la fin et que la survie ne pouvait être qu'individuelle ou par petits groupes. Les faits leur donnèrent raison, car le 23 décembre à Savenay, les restes de l'Armée catholique et royale commandée par Lyrot furent anéantis et peu échappèrent à la curée d'après bataille.

Avec sa femme enceinte de 4 mois et leur fils âgé de quatre ans et demi, Jacques Bichon resta caché dans un bois près d'Ancenis pendant près de trois semaines. Était avec eux, leur ami Pierre Joseph Cottet domestique de Madame de Donnissan, comme l'indique ce dernier dans un interrogatoire ultérieur :

« (…) *Répond qu'il passa la Loire et se rendit à Ingrandes avec la même lirissan (Donissan) et que là il quitta celle-ci et se cacha dans un bois à une lieue et demie d'Ingrandes avec son ami, sa femme enceinte et un enfant de quatre ans de ce dernier. Interrogé du nom de cet ami et de sa profession, répond que cet ami s'appelait Jacques Bichon, marchand de volailles, beurre et autres comestibles. Interrogé combien de temps il est resté caché dans ce bois. Répond qu'il y resta de 15 jours à trois semaines (…).* [9]

Certaines âmes charitables du voisinage leur apportaient des vivres, des informations concernant les patrouilles républicaines et des rumeurs concernant l'Armée catholique et royale:

« diverses personnes du voisinage dont il ignore les noms leur apportaient à manger. Que même elles (mots illisibles) détention de leur apporter de la paille pour les chevaux. »

En ce mois de décembre 1793, ils décidèrent alors de tenter leur retour outre Loire en passant par Nantes, après avoir déposé, semble-t-il, des porte-manteaux chez un dénommé Boissière à Héric.[10]

« (…)Répond que toujours avec la même compagnie, il passa par Nord, Héric, la croix blanche et se rendit à Nantes avec cette compagnie.

Interrogé dans qu'elle maison de Nantes alors

Répond qu'il se présenta directement au dept (département) toujours avec la même compagnie. (…) »

En fait, avec l'accord des Donnissan et de leur fille veuve de Lescure, ils faisaient partie comme quasiment tous les domestiques de ces derniers

d'une troupe de 150 cavaliers qui à Nort-sur-Erdre décida de se constituer prisonniers. Cette décision faisait suite à une rumeur stipulant que tout insurgé se rendant avec les armes serait amnistié lui et les siens, s'il s'engageait du côté Républicain. Ils avaient le projet de pouvoir un jour déserter et ainsi rejoindre la Vendée. Ce fut donc une troupe de près de cent cinquante cavaliers qui arriva fin décembre à Nantes pour déposer les armes. Malheureusement, comme le craignaient la marquise et ses parents, c'était un leurre.

« *cent cinquante cavaliers, presque tous domestiques, se rendirent à Nantes. De ce nombre étaient tous les nôtres excepté les deux femmes de maman. Ils nous avaient demandé, dès Ancenis, ce que nous voulions qu'ils fissent. Notre réponse fut que nous les laissions libres, que chacun ne cherchât plus qu'à sauver sa vie individuellement et prît le meilleur parti qu'il croirait. Ils prirent le parti celui de se rendre à Nantes sur le bruit d'une amnistie pour ceux qui viendraient armés et s'engageraient dans les Bleus. Ils nous en avaient parlé, de l'espoir de déserter ensuite pour rejoindre les émigrés. Nous leur avions dit bien dit que nous croyons que c'était un piège. Mais sur leur demande très honnête, si nous les soupçonnions d'avoir changé d'opinion et si, sous ce rapport nous nous opposions, nous les assurâmes avec vérité que ce n'était que par la crainte que l'amnistie ne fût fausse, et que dans tous les cas, nous comptions sur eux. Nous n'en reparlâmes plus, ils partirent ; c'étaient des gens, la plupart, pleins d'un courage supérieur. ; je raconterai plus loin leur triste fin (…) »*[11]

Après avoir été fouillés et défaits de leurs effets personnels, ils furent tous envoyés en prison à l'Entrepôt des cafés comme l'indique Cottet : « (…) *Interrogé ce qu'il devint ensuite.*

Répond qu'il fut fouillé au dept (département) ainsi que son ami et qu'ils furent tous les quatre envoyés à l'Entrepôt (…) »

Ces cent cinquante cavaliers disparurent sans même un procès, la prison de l'Entrepôt était la plus terrible de Nantes, comme le précise Alfred Lallié :

« *Les prisonniers du Bouffay, des Saintes-Claires et du Bon Pasteur endurèrent sans doute de grandes souffrances, mails la plupart d'entre eux, après avoir échappé à la contagion et à la guillotine, recouvrèrent leur liberté. Il en fut autrement de ceux de l'entrepôt, qui, sauf de rares exceptions, n'entrèrent dans cette prison que pour mourir dans un délai plus ou moins rapproché.*

Tous ne périrent pas de la même façon, mails ils périrent tous ; la noyade, la fusillade ou la maladie se les partagèrent en proportions inégales »[12]

L'horreur était telle dans cet endroit que certains chirurgiens s'étonnaient de ne plus revoir le lendemain des femmes ayant eu un sursis la veille pour grossesse[13]. Cela fut le cas pour Mary Rabany, l'épouse de Jacques Bichon qui pourtant enceinte de quatre mois fut envoyée sans jugement sur une gabarre pour y être noyée comme tant d'autres dans la Loire rebaptisée *"fleuve révolutionnaire* ". Son fils disparut, très certainement emporté par les maladies sévissant dans les prisons comme le typhus notamment.

Les Noyades de nantes

Lorsqu'arriva le tour de Jacques Bichon d'être sorti des geôles pour y être aussi jeté dans la Loire, il trouva un moyen désespéré pour survivre. En effet, afin de sauver sa vie il indiqua savoir où étaitcaché le trésor du général Lescure. Ses dires semblant cohérents, on le transféra au Bouffay le 11janvier 1794. Le 23 du même mois, il guida une compagnie commandée par Vesco, capitaine adjointdu général Vimeux jusqu'à château de Clisson, et les républicains trouvèrent bien l'argenterie au lieu indiqué dans le parc.

Et ce trésor fut conduit à Saumur distant de près de 70 km de là. Une lettre de Bourbotte et de Turreau [14] adressée à la Convention nationale le 6 pluviôse mentionne fièrement :

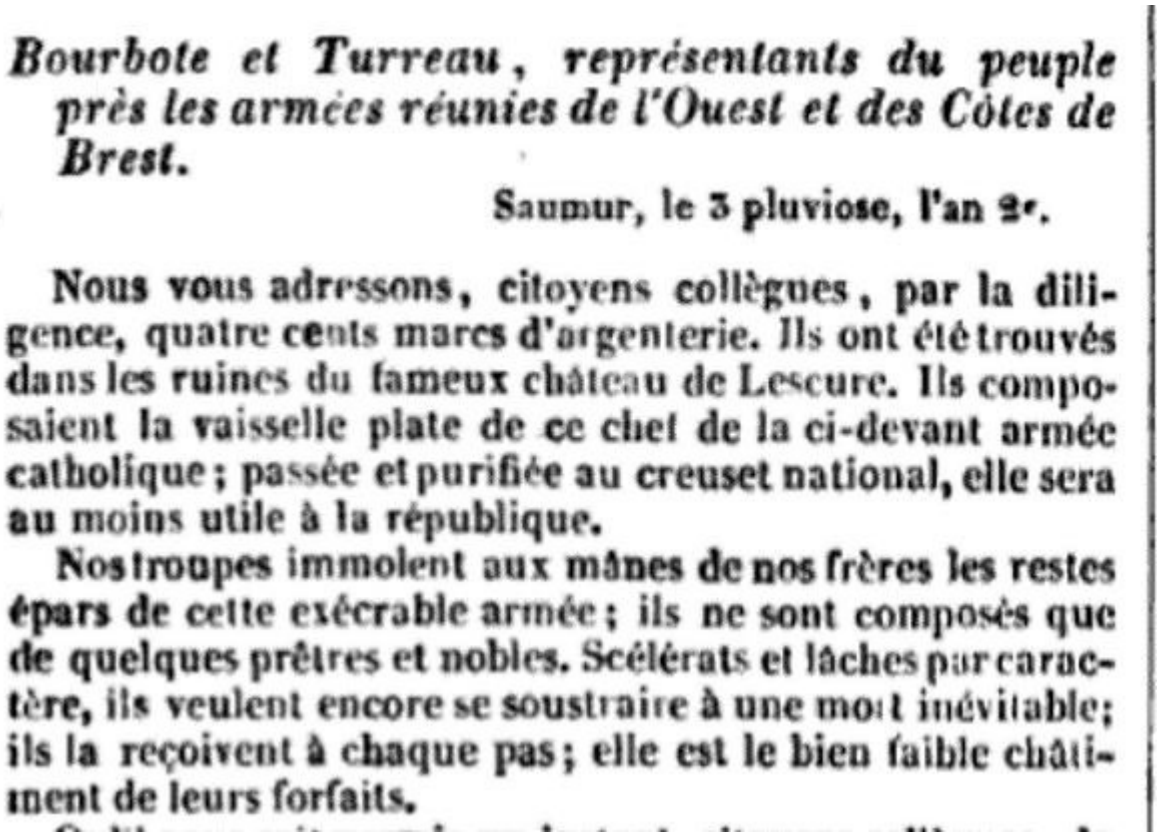

Bourbote et Turreau, représentants du peuple près les armées réunies de l'Ouest et des Côtes de Brest.

Saumur, le 3 pluviose, l'an 2e.

Nous vous adressons, citoyens collègues, par la diligence, quatre cents marcs d'argenterie. Ils ont été trouvés dans les ruines du fameux château de Lescure. Ils composaient la vaisselle plate de ce chef de la ci-devant armée catholique; passée et purifiée au creuset national, elle sera au moins utile à la république.

Nos troupes immolent aux mânes de nos frères les restes épars de cette exécrable armée; ils ne sont composés que de quelques prêtres et nobles. Scélérats et lâches par caractère, ils veulent encore se soustraire à une mort inévitable; ils la reçoivent à chaque pas; elle est le bien faible châtiment de leurs forfaits.

lettre de Bourbotte et de Turreau

"*Saumur, le 3 pluviôse, l'an 2e-*

Nous vous adressons citoyens collègues par la diligence, quatre cents marcs d'argenterie (12,645 livres ou 12,448 francs). Ils ont été trouvés dans les ruines du fameux château de Lescure. Ils composaient la vaisselle plate de ce chef de la ci-devant armée catholique ; passée et purifiée au creuset national, elle sera au moins utile à la république (…)" [15]

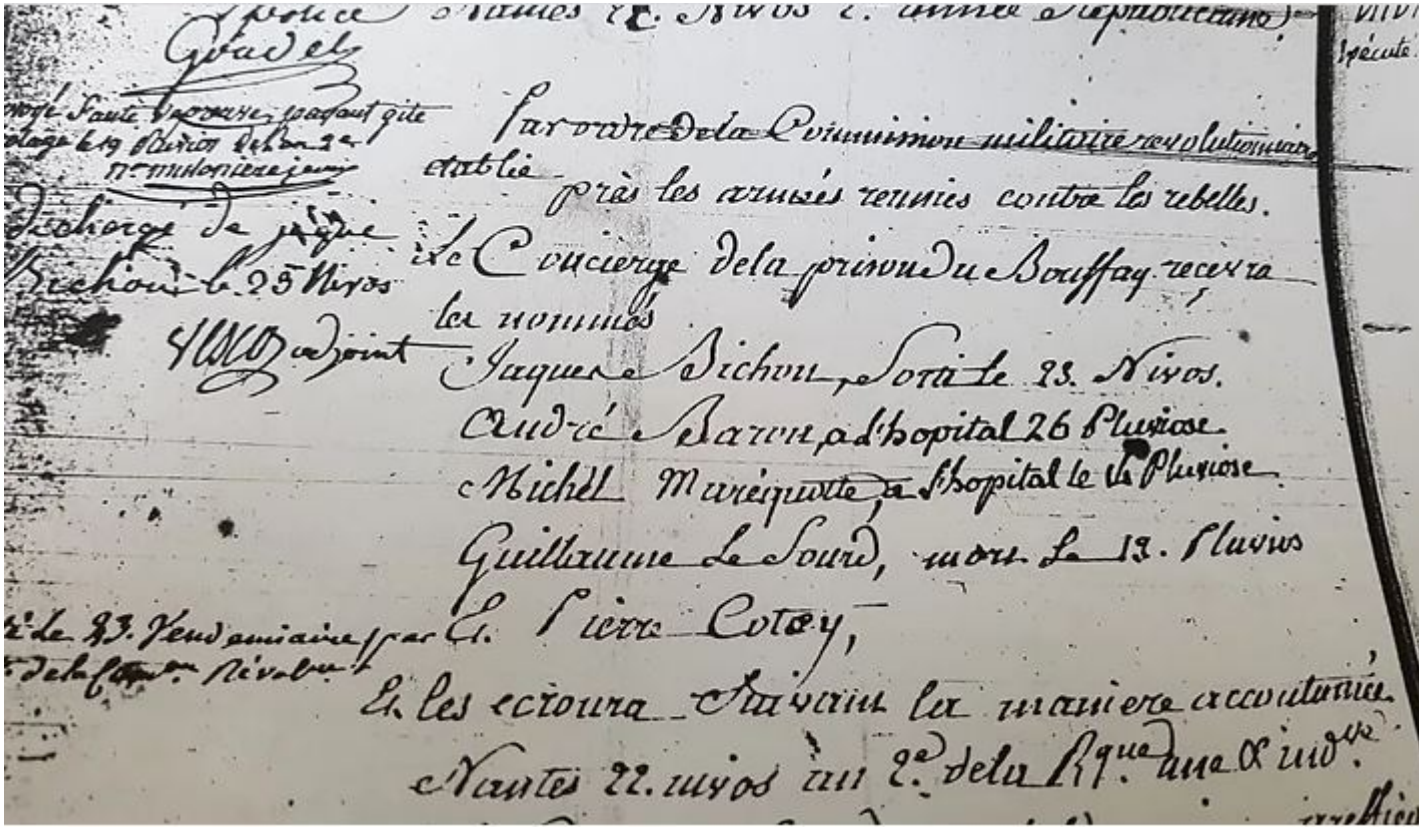
Par ordre de la Commission militaire revolutionnaire
etablie
près les armées reunies contre les rebelles.
Le Concierge de la prison du Bouffay recevra
les nommés
Jaques Bichon, sorti le 23. Nivos.
André Baron, a l'hopital 26 Pluviose
Michel Maréquette, a l'hopital le 14 Pluviose
Guillaume Le Sourd, mort le 13. Pluvios
Et Pierre Cotey,
Et les ecroura suivant la maniere accoutumée
Nantes 22. nivos an 2e de la Rque une & indve.

Registre d'Ecrou du Bouffay

Trois jours plus tard, le 26 janvier de retour de Boismé, Bichon fut de nouveau enfermé au Bouffay.[16] Cottet est transféré avec lui, les deux avec la mention "*sauvé des brigands*" (sic)…

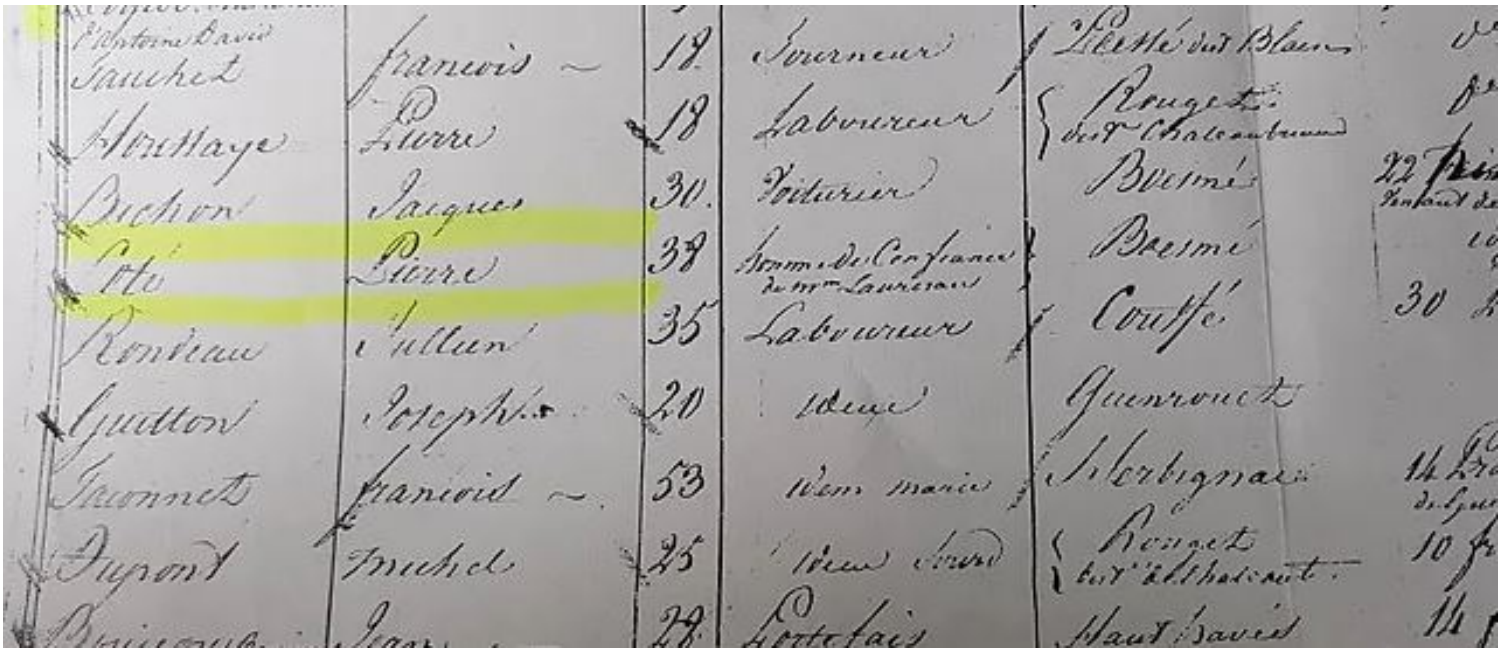
Tauchet	francois	18	Tourneur	Pelesse dit Blain	
Houssaye	Pierre	18	Laboureur	Rouget dit Chateaubriand	
Bichon	Jacques	30	Voiturier	Boismé	22
Coté	Pierre	38	homme de Confiance de Mr Laureau	Boismé	
Rondeau	Julien	35	Laboureur	Couffé	30
Guitton	Joseph	20	idem	Guenrouet	
Taconnet	francois	53	idem marie	Herbignac	14
Dupont	Michel	25	idem sourd	Rouget dit Chateaubriand	10
[illegible]	Jean	28	Portefais	Haut Bavé	14

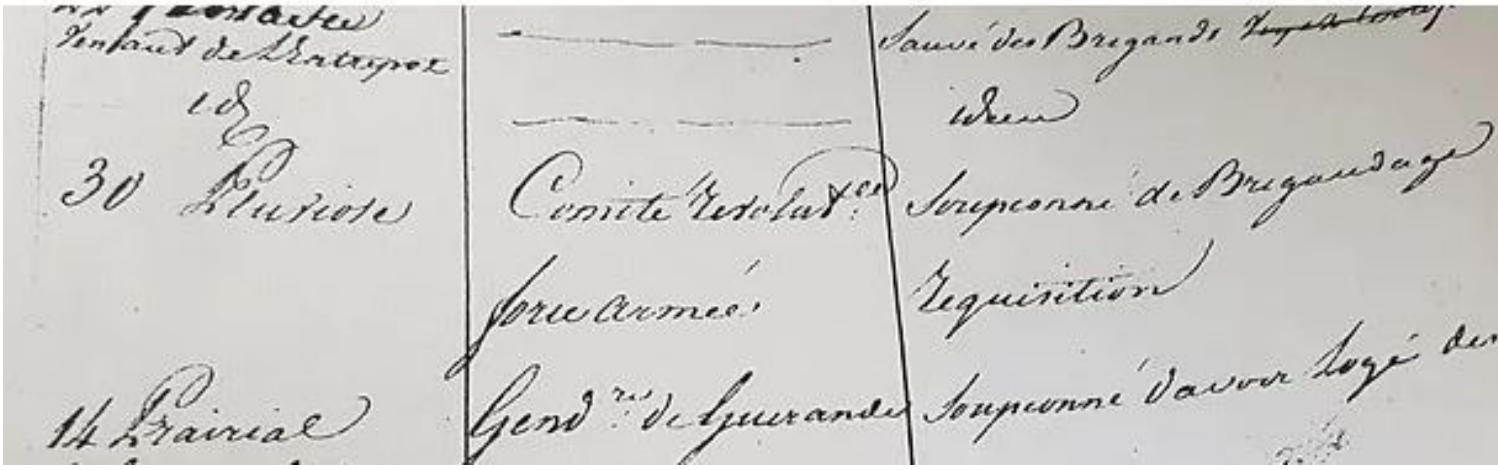
Venant de l'Entrepot
id
30 Pluviose
14 Prairial
Comité Révolut.ce
force armée
Gend.rie de Guerande
Sauvé des Brigands
idem
Soupçonné de Brigandage
Requisition
Soupçonné d'avoir logé des

Joseph Cottet avait aussi réussi à survivre de manière *"étonnante"*. Cottet *lorsque plus tard se justifiera d'une accusation d'aide envers la veuve de Lescure déclara : "Répond que son camarade et lui ayant dénoncé et fait trouver l'argenterie caché en terre de la dame lescur, ils craignaient que s'ils la retrouvaient dans ces parages, elle ne cherchat à les faire détruire."* [17]

Suite à cette découverte du trésor, Bichon bénéficia du soutien de certains républicains parmi les plus modérés, comme le démontre ces deux témoignages *:*

"J Bichon Fut sorti du Bouffay par les citoyens Blordier, Guesdon et… au mois de nivôse an 2, et conduit par eux sous les ordres du citoyen vesco, capitaine adjoint du général Vimeux[18], *jusqu'au château du ci-devant Lescure près Bressuire ou le dit Bichon avait déclaré savoir une cache, que venu sur les lieux qu'il nous a indiqués, et avoir fouillé, nous avons déterré quatre cents marcs d'argenterie qui ont été transportées sous notre escorte jusqu'à saumur où le citoyen Vesco les a remis entre les mains du représentant du peuple Giraud, avons attesté entre autre que le dit j Bichon s'est comporté pendant tout ce temps qu'il a été avec nous en bon citoyen et que par sa conduitte nous ne l'avons pas traittés comme un détenu, méritant que l'on s'intéresse à son malheureux sort, et que nous l'avons reconduit le sept pluviose dans la ditte maison du Bouffay. »*[19]

"Je soussigné atteste avoir signé un certificat ainsi que les citoyens blordier et guesdon au pied d'une requète signée par le nommé g bichon, détenu dans la maison du Bouffay laquelle attestation porte que nous avons pris le dit bichon au mois de nivôse dt dans la ditte maison du bouffay que nous l'avons escorté sous les ordres du citoyen Vesco capitaine adjoint au général vineux jusqu'au château du cidevant Lescure, près Bressuire, ou le dit bichon avait déclaré scavoir une cache, que venu sur les lieux qu'il nous a indiqué, l'avoir fouillé et fit fouillé nous avons déterré quatre cents mars d'argenterie qui ont été transportées sous notre escorte jusque à Saumur ou le citoyen Vesco les a remis entre les mains du représentant du peuple giraud, avons attesté en outre que le dit J bichon s'est comporté pendant tout ce temps qu'il a été avec nous en bon citoyen et que par sa conduite nous ne l'avons pas traités comme un détenu, méritant que l'on s'intéresse à son malheureux sort, et que nous l'avons reconduit le sept pluviose à la ditte maison du Bouffay… messidor l'an 2 de la république une et indivisible… copie conforme à l'original Par ordre de la Commission Militaire Révolutionnaire Le Ce concierge de la prison du Bouffay recevra le nommé Jacques Bichon, et… ? de la manière accoutumée. Nantes 22 Nivose 2 eme année Rep Signé Gou… ? ….. Greffier »[20]

Il est indiqué sur les registres du Bouffay que Jacques Bichon de Bressuire, fut arrêté à Nantes et resta prisonnier dix mois. Il y est alors inscrit comme voiturier d'une "*cidevant dame de Sauvaget.*" Il fut libéré le 14 octobre 1794.

À sa libération, le 14 octobre, il logea alors chez une dame Guéneux à Nantes, rejoint peu de temps après par Cottet. Après quelques jours, le temps que Cottet se remette physiquement d'une maladie contractée en prison, ils tentèrent de retrouver la veuve de Lescure cachée alors dans les environs de Fégréac au château du Dréneuc. Ils allèrent jusqu'au lieu-dit La Croix-Blanche près de Héric, en vain ! Et ils restèrent coucher chez le dit Boisière à Héric le 22 octobre 1794.
Cottet en donna des détails :

"Répond qu'il s'est retiré chez la citoyenne Guéneu près la place du Bouffay, où il a resté malade depuis sa sortie du Bouffay jusqu'à hier, à l'exception du 29 vendémiaire où il a couché à Héric chez (…) Bossiere hôte de la croix blanche pendant la nuit du 29 et 30 vendémiaire, et du 30 vendémiaire au premier brumaire, jour auquel il retourna chez la même citoyenne Gueneu qu'il a quitté hier huit brumaire.

Interrogé quelles affaires l'appelaient à Héric, à la croix blanche ?

Répond que se rendant à Nantes sur la fin de novembre, ou au commencement de décembre dernier, il déposa chez le citoyen Belliaire un porte-manteau[21] *qu'il venait de mander à sa sortie de prison, que son camarade y avait aussi laissé un porte-manteau et qu'il l'a accompagné à la croix blanche pour le réclamer.*

Interrogé qu'il n'est point sorti de la croix blanche pendant les deux jours qu'il y a séjourné.

Répond qu'il y a constamment resté à la croix-blanche avec son camarade, pendant qu'il y a séjourné, si ce n'est qu'ils y sont allés tous deux faire viser leur passeport à la municipalité d'Héric.

Interrogé sur ce qu'est devenu son camarade et s'ils logeaient ensemble à Nantes. Répond l'avoir laissé à Nantes chez la citoyenne Guéneu où ils logeaient ensemble. Interrogé quand il est parti de Nantes pour venir à Blain. '

(…)

Interrogé si le citoyen Bossière lui a remis et à son camarade les porte-manteaux qu'il avaient laissés chez lui.

Répond que ni lui ni l'autre ne les ont eu ayant été volés par les brigands lors de leur passage pour se rendre à Savenay.

Cottet et Bichon revinrent donc à Nantes sans avoir trouvé la veuve de Lescure. Lors de la seconde tentative de Pierre Cottet de retrouver la marquise, Jacques Bichon ne l'accompagna pas. Heureusement pour lui, car Joseph Cottet fut arrêté. Ce dernier avait caché sur lui une lettre mentionnant la veuve Lescure. Elle fut trouvée par le comité révolutionnaire de Blain qui l'interrogea entre autres à ce sujet. Pour les convaincre de son innocence il indiqua qu'il craignait que cette lettre lui cause du souci car son ami et lui « *ayant dénoncé et fait trouvé l'argenterie cachée en terre de la dame de Lescure, il craignait que s'il la retrouvait dans ses parages, elle ne chercha à le faire détruire.* »

Cottet fut de nouveau emprisonné au Bouffay et cette fois-ci prévenu de complicité avec les Chouans. Il fut libéré le 8 décembre 1794 par ordre du représentant du peuple. En effet, une loi d'amnistie votée était appliquée.

Quant à Jacques Bichon, le 31 décembre 1794, il demanda une indemnisation :

« *11 nivôse an 3 Nantes* Jacques *Bichon voiturier de Boismé district de Bressuire département des Deux-Sèvres vous expose qu'il est réfugié en ce département il y a quatorze mois. J'avais deux cheveux chargés d'effets à mon usage et à celui de ma femme. Joly (?) me prit de plus onze cent livres en assignats, ma montre, mon manteau, nous fumes incarcérés à l'entrepôt (où ma femme a été noyée enceinte de quatre mois) et ensuite au Bouffai où j'ai été détenu pendant dix mois. Aujourd'hui étant acquitté et mis en liberté et sans aucunes ressources ; la justice et l'humanité étant à l'ordre du jour, Citoyen, le réclamant demande ses deux chevaux, ses effets et une indemnité pour les pertes qu'ont entrainé ma détention. Salut et fraternité J Bichon* »[22] ajouté d'une autre écriture : *': payé le 18 pluviose an 3 indemnité…… 150 secours……150 _____ 300* ».

Ensuite sa trace disparait. Après que la marquise arriva à Nantes, pour obtenir son amnistie, elle rejoignit avec Cottet et Agathe Gingreau, les deux autres *« miraculés* » de l'Entrepôt, son château de Citran dans le Bordelais. Et de Bichon elle n'en soufflera mot sauf pour écrire ceci : *« Je lui aurais pardonné sa faiblesse, mais depuis, soit crainte, soit changement, il s'est jeté dans le parti révolutionnaire*. »

Il ne semble pas être revenu sur Moncoutant ou Boismé. Lors des mariages de ses frères, Charles Joseph à Moncoutant en 1799[23], et Jean Jacques[24] en 1798, à La Chapelle Seguin *(L'Absie)* il n'apparait pas comme témoin. Entre l'horreur vue durant la virée de Galerne, la douleur d'avoir perdu son épouse enceinte et son fils et la culpabilité d'avoir *« livré »* le trésor de Lescure, sans oublier l'aide certainement sincère de ces nombreux Nantais Républicains modérés horrifiés par les exactions commises par les sbires de Carrier ; Jacques Bichon dut ressentir l'envie de ne plus poursuivre cette lutte devenue vaine.

---

[1] Déjà abordé dans la biographie sur Cottet, ce texte apporte quelques détails de plus.

[2] Pillé par les troupes de Westermann le 2 juillet 1793

[3] *Mémoires de la Marquise de La Rochejaquelein, édition critique établie et présentée par Alain Gérard »* centre vendéen de recherches historiques 2010

[4] Acte de mariage du 30 août 1757 de Pierre Bichon et Marie Françoise Claire Laneuville à Moncoutant Ad79 Moncoutant E DEPOT 159/2E 175-9

[5] Acte de mariage du 23 avril 1782 Jacques Bichon avec Marie Jeanne Rabani Ad 79 Moncoutant 1773-1784 E DEPOT 159/2 E 175-10

[6] Né et baptisé le 27 mai 1789 à Boismé, le père est noté marchand. Parrain Pierre Arnault, marraine, Marie Odier Rabany AD 79 Boismé Baptêmes, Mariages, Sépultures, Naissances, Mariages, Décès 1789-AN VIII E DEPOT 199/2 E 38-1

[7] Et même une fois marchand d'œufs et de volailles

[8] Registre d'écrou du Bouffay

[9] AD Loire Atlantique Interrogatoire de Cottet L1545

[10] ibid

[11] *Mémoires de la Marquise de La Rochejaquelein, édition critique établie et présentée par Alain Gérard,c*entre vendéen de recherches historiques, 2010

[12] A. Lallié, *Les prisons de Nantes ,*1912 rééditions par Editions du Choletais 1988

[13] A. Lallié, *Les prisons de Nantes*, 1912 rééditions par Editions du Choletais 1988

[14] Louis Turreau de Linière, députe de l'Yonne à la Convention, régicide, commissaire envoyé en Vendée militaire. Il est connu pour avoir ordonné l'exécution des prisonniers de Noirmoutier. A ne pas confondre avec Turreau de Garambouville son cousin tristement célèbre pour sa colonne Infernale

[15] À Ray « *Réimpression de L'ancien moniteur : t 19 : Convention nationale* » 1861

[16]AD44 Bichon liste nominatives des détenus du Bouffay (conciergerie) — L873 -2 MI205

[17] AD Loire Atlantique Interrogatoire de Cottet L1545 Voir biographie sur Cottet

[18] Louis Antoine Vimeux, général républicain modéré né en 1737

[19] Archives départementales Loire-Atlantique *L 1545*

[20]*Archives municipales de Nantes cote I 2 carton 53 dossier 157* A M Nantes I2 carton 53 – dossier 15 lettre de Jacques Bichon

[21] *S*ac cylindrique en drap s'attachant à la selle, dans lequel le cavalier transporte des effets

[22] Archives municipales de Nantes *cote I 2 carton 53 dossier 157*

[23] Acte de mariage du 29 janvier 1799, Charles Joseph Bichon de la Chapelle-Seguin avec Marie-Jeanne Richard Ad 79 Moncoutant E DEPOT 159 / 2 E 175-15

[24]Acte de mariage du *26 avril* 1798 de Jean Bichon avec Marie Charrueau AD 79 l'Absie E DEPOT 34 / 2 E 1-4 il fut boulanger, puis cabaretier (Né le 12 mars 1769 à Moncoutant et décédé le 12 janvier 1842 à Saint-Pierre-du-Chemin, en Vendée).

Categorie

1. Guerres de Vendée
2. Révolution française
3. XVIIIe Siècle

Tags

1. Bocage
2. Boismé
3. Bressuire
4. château de Clisson
5. Cottet
6. Deux-Sèvres
7. Gingreau
8. Guerre de Vendée
9. Lescure
10. Nantes
11. Pierre Bichon
12. Révolution
13. voiturier

date créée
15/07/2020
Auteur
christelle-augris